

La promesse du gouvernement sur le prix de l'électricité sera difficile à tenir

ÉNERGIE

L'exécutif a peu de marges de manœuvre pour repousser la hausse inéluctable des prix de l'électricité, percutés par la flambée du gaz et la baisse de la production nucléaire et hydraulique de cet été.

Amélie Laurin

La situation est paradoxale. Alors que les cours des contrats d'électricité ont battu un nouveau record en France en Bourse jeudi, « le prix de l'électricité ne doit pas augmenter cet hiver », a annoncé mercredi le Premier ministre Sébastien Lecornu.

Après la grogne sur la flambée des carburants, l'exécutif veut éviter un nouveau front de mécontentement, sur la facture électrique cette fois, quelques mois après le lancement de son grand plan d'électrification de l'économie (véhicules électriques, pompes à chaleur...). « La priorité du gouvernement est de protéger les Français contre les variations des prix de l'électricité, en particulier pendant la période hivernale, où les besoins de chauffage sont les plus importants », précise le cabinet de Maud Bregeon, ministre de l'Énergie et porte-parole du gouvernement.

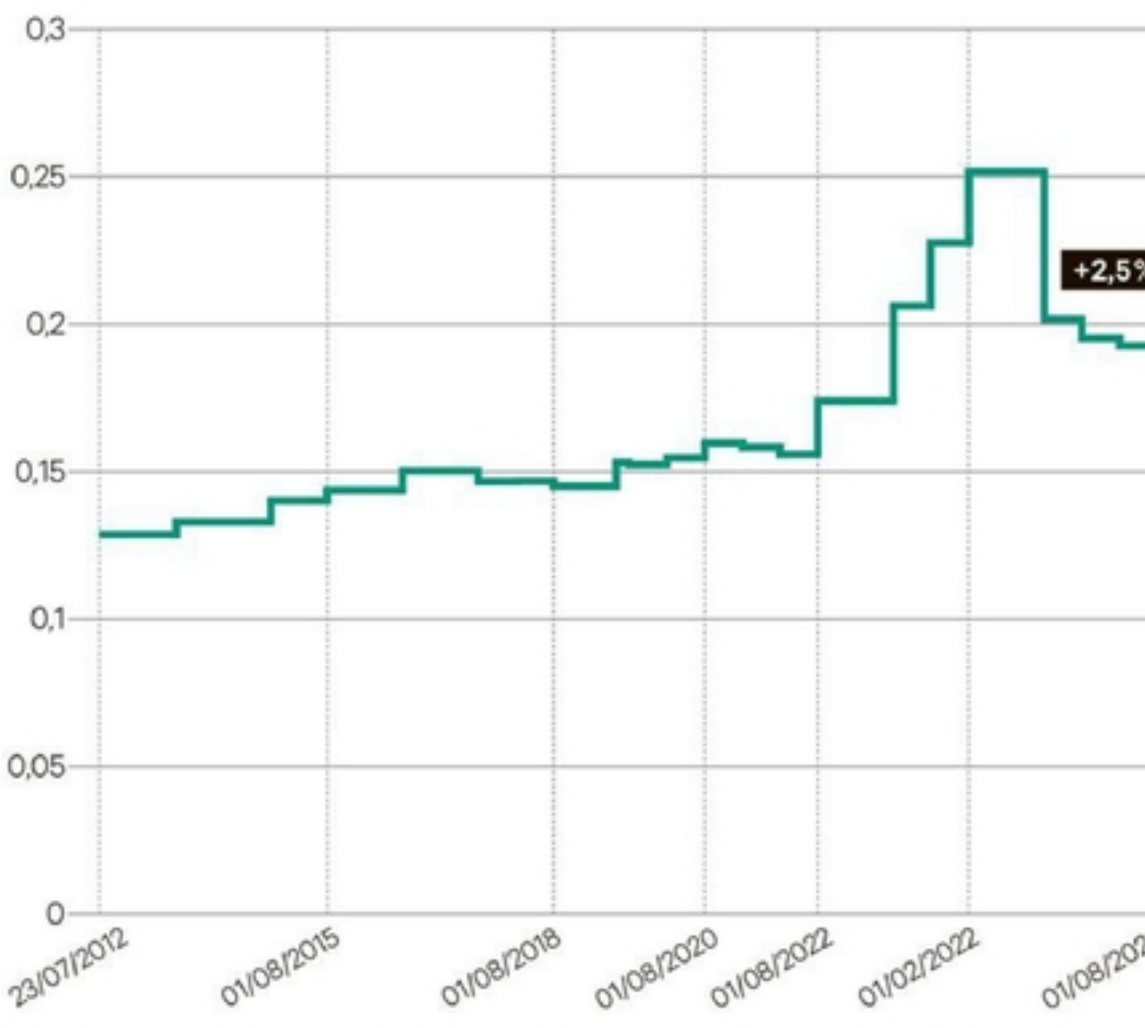
Ce dernier reste toutefois muet, pour le moment, sur la manière dont il contiendra le prix des électrons, première source d'énergie pour le chauffage des logements dans l'Hexagone. « Nous utiliserons tous les leviers à notre disposition », indique pour le moment le ministère de l'Énergie. Mais ses marges de manœuvre sont très réduites.

Hausse mécanique de « 3 à 4 % »

Seule certitude : l'engagement du gouvernement concerne les tarifs réglementés de vente de l'électricité (TRVE) auxquels sont abonnés 54 % des ménages français, et non les offres à prix de marché. Plus connu sous le nom de « tarif bleu » d'EDF, le TRVE devrait rester stable « tout au long de l'hiver », promet-il.

Or l'application de sa formule du calcul devrait aboutir à une hausse mécanique de « 3 à 4 % a priori » le 1^{er} février prochain, estime Nicolas Goldberg, directeur associé chez Columbus Consulting. Le niveau exact de la revalorisation, qui suit un relèvement de 2,5 % le 1^{er} août der-

L'historique des prix du tarif réglementé de vente d'électricité
En euros par KWh, TTC, hors abonnement (option Base, 6 kVA, résidentiel)



Les prix de l'électricité en forte hausse sur les marchés de gros
Livraison en baseload (24h/24h) en 2027, en euros par MWh



nier, « dépend des derniers mois de l'année » sur les marchés, ajoute-t-il. Les tarifs réglementés sont en effet calculés par la Commission de régulation de l'énergie (CRE) à partir de la moyenne des prix calendaires, lissés sur deux ans d'approvisionnement.

Or ces derniers se sont emballés ces derniers mois. Les prix pour livraison de l'électricité en France en 2027 (calendaires ou CAL 27) ont même atteint 100,7 euros en séance jeudi sur la Bourse européenne EEX. Un record, que les déclarations du Premier ministre de la veille n'ont donc pas pu empêcher. « Le CAL 27 n'a jamais été négocié à 100 euros ou plus auparavant, depuis sa première cotation il y a trois ans », souligne Gabriele Martinelli, analyste au London Stock Exchange Group.

Le cours de ce produit a doublé depuis un point bas historique à 48,71 euros le 10 février dernier, peu avant le début de l'offensive américaine sur l'Iran. Dans un premier temps, les perturbations sur le marché du pétrole et du gaz ont peu influencé les prix de gros de l'électricité en France, qui oscillaient au printemps entre 50 et 60 euros le MWh. L'Hexagone, où la production électrique est globalement excédentaire et assurée à 95 % par le nucléaire et les énergies renouvela-

bles, semblait alors imperméable à la situation géopolitique et aux besoins de ses voisins, en particulier l'Allemagne et l'Italie, plus dépendants des énergies fossiles pour produire leur électricité.

Pression sur EDF

Mais la situation s'est emballée cet été, avec la moindre disponibilité du parc nucléaire d'EDF touché par la canicule, et l'envolée des prix au jour le jour (par opposition aux calendaires) lorsqu'il a fallu rallumer des centrales à gaz en soirée. Si la situation est fréquente en hiver, à cause du chauffage des logements, la demande était cette fois tirée par les besoins de climatisation et les exportations vers l'Allemagne.

Pour faire baisser les prix, Sébastien Lecornu demande donc « à EDF de mobiliser au maximum ses capacités de production, dans le respect des exigences de sûreté ». « Grâce à l'avancement de son programme industriel, la disponibilité du parc nucléaire devrait progressivement augmenter jusqu'au milieu de l'hiver », ajoute le ministère de l'Énergie qui « travaille avec EDF pour mobiliser des leviers complémentaires permettant de maintenir, voire d'accroître la production électrique dans tous les scénarios

météorologiques ». Cela doit permettre de « lutter contre la remontée des prix de l'électricité pour 2027, qui est tirée par les anticipations sur l'été 2027 ».

Pour le moment, l'électricien public maintient sa prévision de production nucléaire entre 350 et 370 TWh pour 2026 et 2027, même si « les équipes sont engagées à assurer une capacité de production supérieure à 400 TWh par an ». Un objectif « managérial » fixé par le PDG Bernard Fontana.

Le projet de budget ne prévoit pas de baisse des taxes de l'électricité, qui représentent environ un tiers de la facture des particuliers.

Qui plus est, les prix de marché ne dépendent pas uniquement du parc nucléaire. Dernières appelées en cas de forte demande, les centrales thermiques (turbinant au gaz ou au charbon) cristallisent les prix journaliers sur les marchés, car le coût de leur mise en route est beaucoup plus élevé que pour le

nucléaire et les énergies renouvelables (hydraulique, éolien et solaire). « Les marchés imaginent davantage d'heures de fonctionnement des centrales au gaz avec un prix du gaz plus cher, c'est double effet sur le prix du MWh, explique Clément Métayer, directeur des marchés de l'énergie chez Alterna Énergie et Sorégies. La production hydraulique et nucléaire reste contrainte, et il n'y a pas encore de vision d'amélioration, ce qui touche les prix annuels pour 2027, et surtout le premier trimestre avec un prix calendaire de 158 euros par MWh en ce moment. »

Jouer la montre jusqu'à la présidentielle

La situation rappelle la crise de l'énergie de 2022-2023, liée à l'invasion de l'Ukraine, qui avait fait flamber les prix du gaz et à la crise de la corrosion sous contrainte (micro-fissures) sur les réacteurs d'EDF. Aujourd'hui, les prix à un an n'atteignent pas des centaines d'euros le MWh comme à l'époque, mais la barre des 100 euros n'avait pas été franchie depuis décembre 2023 (pour une livraison l'année suivante).

En 2022 et 2023, les gouvernements de Jean Castex et Elisabeth Borne avaient mis en place un « bou-

clier tarifaire » pour limiter la hausse des factures. Mais l'exécutif n'a plus de marge de manœuvre financière. Son projet de budget pour 2027 ne prévoit pas de baisse des taxes de l'électricité, qui représentent environ un tiers de la facture des particuliers. Les tarifs d'acheminement, pour rémunérer RTE et Enedis, représentent un autre tiers. Le tiers restant dépend des prix de marchés depuis l'arrêt, fin 2025, du mécanisme de l'Arenh par lequel EDF vendait à prix cassé une partie de sa production nucléaire.

Pour contenir les factures, « il reste un peu de marge pour baisser la CTA [taxe pour les retraites des anciens gaziers et électriciens, NDLR], mais pas assez pour compenser une hausse de quelques pourcents du TRVE », estime Nicolas Goldberg. Selon lui, le moyen le plus facile de tenir la promesse du gouvernement est de « refuser la hausse [que lui proposerait la CRE pour le 1^{er} février, NDLR] et de jouer la montre jusqu'à la fin de l'hiver, voire la fin de la présidentielle, et avoir une hausse rétroactive après ». « C'est déjà arrivé plusieurs fois, comme en 2024 lorsque le gouvernement avait refusé le +1 % du mois d'août et l'avait fondu dans la hausse de février 2025 », rappelle-t-il. ■